Informatique: problème et incidences posés par le changement de millénaire

1998/2047(COS) - 25/02/1999 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. A.J. DONNELLY (PSE,RU), le Parlement européen réclame des actions de sensibilisation spécifiques pour les consommateurs qui, sans cela, pourraient être mal préparés à faire face aux pannes de produits fragilisés lors du passage à l'an 2000. Il engage la Commission à dire clairement et sans tarder dans quelle mesure les directives communautaires existantes relatives à la responsabilité des fabricants de produits défectueux peuvent être invoquées par les consommateurs confrontés à des problèmes inhérents au bogue. Le Parlement européen invite toutes les organisations à se fixer des priorités et à veiller à ce que les services publics essentiels soient assurés pendant toute la période du passage à l'an 2000 et à dresser des plans d'urgence pour parer aux imprévus. Le Parlement européen insiste sur la nécessité d'accroître les tests frontaliers et d'intensifier la coopération internationale dans les secteurs les plus sensibles comme les télécommunications, l'énergie et les finances, mais surtout les transports aériens et l'industrie nucléaire qui recèlent un risque potentiel grave pour la santé des citoyens. Le Parlement recommande aux Etats membres et à la Commission de prendre les mesures nécessaires pour assurer la disponibilité des informations sur les problèmes connus et les meilleures pratiques applicables ainsi que pour faire connaître l'existence de ces informations, en particulier à l'intention des PME. La Commission devrait encourager les Etats membres à étudier des options stratégiques d'ordre pratique pour aider les entreprises à faire face aux problèmes de l'an 2000.